

Belfort
 France
 9, 10 et 11
 Juillet
 2012
 XLIX^e Colloque **ASRDLF**

**Industrie, villes et régions
 dans une économie
 mondialisée**

Association
 de Science Régionale
 de Langue Française

Proposition d'une session spéciale

Une approche territoriale des réseaux électriques intelligents (smart grids)

Session coordonnée par Fabienne Picard et Katy Cabaret
 Laboratoire RECITS – EA3897, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

1. Appel à communiquer

Le développement d'un territoire durable, décarboné, passe par une transition énergétique associant une croissance de l'efficacité énergétique à la mobilisation de sources d'énergies renouvelables. Dans ce cadre, le développement des réseaux électriques intelligents (ou smart grids), qualifié parfois « d'internet de l'énergie », apparaît comme une solution technologique susceptible d'adresser cette double exigence. Ces réseaux électriques deviennent en effet intelligents du fait de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication qui autorisent une interaction (échange d'informations) entre consommateurs et fournisseurs d'électricité ainsi qu'une intégration des énergies renouvelables produites de façon décentralisée. Le déploiement des Smart Grids (SG) apporte une forme de réponse aux objectifs de l'Union Européenne pour 2020 tant en matière d'efficacité énergétique, d'utilisation des énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2 notamment).

Si les SG font l'objet d'un intérêt croissant de la part des chercheurs, en revanche rares sont encore les travaux examinant les problématiques territoriales sous-jacentes au développement de ce système. L'objectif de cette session est d'initier cette réflexion : **comment repenser le territoire autour des Smart Grids ? Comment, en quoi, les SG constituent-ils des vecteurs de reconfiguration territoriale ?** L'exploration des enjeux territoriaux qui se nouent autour de ces technologies énergétiques intelligentes peut être conduite dans plusieurs directions dont la liste ci-après n'est pas limitative.

- On assiste depuis quelques années maintenant à une multiplication des expérimentations (notamment, mais pas seulement, sur des territoires insulaires) et au développement de démonstrateurs visant à tester des solutions technologiques, organisationnelles, économiques et leur mode de déploiement. La question que l'on peut se poser est celle du sens du « fait

territorial » au-delà de la multiplication de ces expérimentations territorialisées. D'un point de vue méthodologique, **comment le territoire - et quel territoire -, est-il ou peut-il être pris en compte dans l'analyse de ces expérimentations ?** Non seulement le mix énergétique local importe, tout comme la qualité du réseau d'électricité, mais également la nature des activités présentes sur le territoire, l'organisation du territoire, les pratiques de consommation et de production d'énergie...

- L'introduction des SG contribue ou peut contribuer à redonner aux acteurs locaux, et notamment aux collectivités territoriales, une emprise plus forte sur la question énergétique. De quelle nature sont ces changements ? Autrement dit, comment une innovation technologique, telle que les SG, peut elle contribuer à **une gouvernance innovante, territorialisée, des problématiques énergétiques**? Quel peut être le rôle des collectivités territoriales en matière de gestion énergétique, alors même que les SG intéressent des entreprises internationales (acteurs traditionnels tels que EDF et de nouveaux acteurs des technologies de l'information) ? Qu'en est-il de l'équité territoriale en matière énergétique ? Tous les territoires seront-ils égaux face à une production énergétique en partie décentralisée ?
- Les Smart Grids peuvent-ils, et sous quelles formes, conditions..., contribuer à **l'émergence de villes intelligentes** (Smart Cities) intégrant les technologies intelligentes dans les services urbains (production et distribution électrique, réseau de chaleur ou de refroidissement, transports, éclairage public, distribution d'eau et assainissement etc...). Ces éléments peuvent-ils être un élément d'attractivité et de dynamisme pour les villes?

2. Modalités d'envoi des propositions

Les propositions de communication sont à soumettre pour le **1er mars 2012**.

Les envois de résumés s'effectueront directement en ligne par les participants sur le site du colloque : www.2012.asrdlf.org en précisant l'appartenance à la session spéciale : « Une approche territoriale des réseaux électriques intelligents (smart grids) »

En cas de difficulté, un message pourra être adressé à : asrdlf2012@univ-fcomte.fr

3. Contenu indicatif du résumé à soumettre

(http://thema.univ-fcomte.fr/2012.asrdlf_com/envoieresume/)

Les propositions de communication sont déposée depuis le site du colloque Elles doivent contenir les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- La référence à la thématique d'atelier ou de session visée
- L'objectif de la communication
- L'originalité du sujet
- La méthode
- Les résultats attendus
- Une bibliographie (15 références principales au maximum)

4. Date de retour des avis du comité scientifique

L'avis du comité scientifique sera communiqué aux auteurs des propositions à partir du 2 avril 2012.

5. Communications définitives

Après acceptation par le comité scientifique, le texte complet des communications devra parvenir aux organisateurs du colloque au plus tard le 15 juin 2012. Les envois de communications définitives s'effectueront directement en ligne par les participants.